

# Métiers de la cohésion sociale : le CESE a adopté son avis

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 12/07/2022

Saisine liée : [LES MÉTIERS DE LA COHÉSION SOCIALE](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI](#)

Dans son avis adopté le 12 juillet 2022, le CESE appelle à revaloriser en urgence les métiers de la cohésion sociale

La crise de la Covid a vu se multiplier les alertes sur un déficit d'attractivité et la perte de sens ressentie par les métiers de la cohésion sociale. Si l'attention a beaucoup porté sur les professionnels de santé et du domicile, les professions de l'action sociale et éducative ont aussi été mobilisées, sans que leur travail soit reconnu à la même valeur.

**Pourtant, ces professionnelles et professionnels sont indispensables : ils contribuent au maintien des liens de solidarité et au développement de la vie sociale et citoyenne du pays.** en prenant en charge les personnes les plus dépendantes, ils allègent d'autant la charge qui pèse sur les familles et permettent à toutes et tous une bonne insertion professionnelle, bénéficiant aux entreprises et à la vie économique.

[Télécharger l'avis](#)

[Télécharger la fiche de synthèse](#)

## Répondre en urgence à la pénurie et au malaise du secteur en rendant les métiers plus attractifs

Le CESE préconise de financer une **hausse globale des salaires**, en assurant une nette revalorisation des minima salariaux au-dessus du Smic, et étendre l'augmentation de 183 euros annoncée par le gouvernement à tous les salariés.

Le CESE préconise également de **lancer une campagne de recrutements**, en particulier aux niveaux infra-bac et bac pour préparer les diplômés d'Etat dans le cadre d'une formation en alternance.

Enfin, le CESE souhaite **promouvoir les métiers du social par une campagne de communication** axée sur l'éthique et les valeurs du travail social.

## Redonner la priorité au sens du travail par des meilleures conditions de travail

Le CESE souhaite que soit permis un **meilleur accompagnement et un échange de qualité avec les personnes accompagnées**. Pour cela, le CESE préconise de garantir des taux d'encadrement des publics et des ratio de personnels qualifiés pour l'ensemble des établissements et services sociaux et médicosociaux et structures agréées pour l'accueil collectif de mineurs.

Par ailleurs, le CESE préconise de **simplifier et réinventer les modalités de financement à partir d'indicateurs qualitatifs et d'utilité sociale**.

## **Anticiper l'évolution des activités et renforcer la formation continue**

Pour répondre à l'évolution des besoins, des pratiques et des politiques publiques, le CESE préconise **d'améliorer la formation continue afin de l'adapter aux spécificités de l'action sociale et éducative**. Pour cela, le CESE incite les partenaires sociaux des branches professionnelles à investir dans un système de formation, financé en fléchant différemment des moyens existants, par des fonds conventionnels et/ou par le concours de la puissance publique.

*L'avis rapporté par Evanne Jeanne-Rose (groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) au nom de la Commission Travail et Emploi, présidée par Sophie Thiéry (groupe de la CFDT) a été adopté le mardi 12 juillet avec 122 voix pour.*